

## Sommaire :

1. Défis Climat.
2. Réaménagement du quartier de la route de Rennes.
3. Autoproduction d'énergie à partir de panneaux photovoltaïques : prêt du kit, achat groupé, projet Bugallière, panneaux solaires et habitat collectif.
4. Fête de l'environnement: bilan 2024 et perspective 2025.
5. Nos contributions aux différents outils de participation citoyenne de la Ville.
  - 5.1. Conseil de la Transition Écologique (CTE)
  - 5.2. Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA) : forum des associations.
6. Informations diverses.
  - 6.1. Alerte fourmis Tapinoma Magnum
  - 6.2. Aménagement d'un espace aménagé provisoire pour Roms au Petit Raffineau.
  - 6.3. Modification du PLUM (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain).
  - 6.4. Autres.

### 1. Défis climat.

Suite à l'animation d'un premier Défi entre avril et juillet 2024 sur "je végétalise mon assiette", l'OBBC propose aux Orvaltais de s'inscrire sur un nouveau Défi en lien avec la chasse au gaspillage énergétique, de faire des économies et de contribuer à la transition écologique au quotidien!

Pour le **Défi 4 "Je fais la chasse au gaspillage énergétique"**:

**L'engagement sera sur 3 mois, entre Octobre et Janvier 2025. La réunion de lancement est prévue le jeudi 10 Octobre de 20h30 à 22h Salle Pacaille, Maison de la Carrière** (derrière la mairie) pour la présentation des différentes étapes dont la réalisation d'un bilan carbone.

Suivront ensuite en alternance 5 mini défis (actions à mener en individuel à la maison), 4 temps forts ( temps de réunion en collectif) avec l'aide d'intervenants externes et un temps de clôture.

Le collectif de personnes intéressées pour relever ce défi est en cours de constitution. Ce groupe sera animé par Isabelle Mahé Galisson , en tant que référente formée au préalable par Nantes Métropole et par Guy Rochat Co-référent du groupe Photovoltaïque de l'OBBC .

Si vous êtes intéressé.e par cette aventure ou si vous voulez tout simplement en savoir un peu plus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous transmettre un mail sur [orvault.obbc@gmail.com](mailto:orvault.obbc@gmail.com)

Le précédent Défi a fait l'objet d'actions de communication notamment sur les réseaux sociaux, dans le magazine municipal et sur la lettre des Ambassadeurs des Défis de Nantes Métropole - Bravo à toutes et tous pour votre engagement et contribution aux actions proposées par l'Association 😊!

### 2. Réaménagement de la route de Rennes et de ses abords entre le Pont du Cens et le Cardo :

Dans la newsletter d'avril, nous avons évoqué la consultation préalable lancée par Nantes Métropole (NM) sur ce réaménagement; elle s'est déroulée en avril et mai. La synthèse de ces contributions n'a pas encore été rendue publique. Vous pouvez lire en annexe nos propres contributions à cette consultation.

Il s'agit pour nous OBBC d'être présents dans un dialogue autour du projet avec les collectivités concernées (Orvault, NM, Nantes) afin d'améliorer les espaces publics (place de l'arbre, renaturation, biodiversité urbaine), prendre en compte l'évolution des mobilités (transports en commun et modes actifs tels que marche et vélo), construire une vie de quartier.

Vouloir densifier l'habitat le long d'une route sur laquelle passent chaque jour 28000 véhicules<sup>1</sup> ne nous semble possible que si cette densification s'accompagne d'une stratégie de diminution du flot de voitures : c'est une question de santé publique.

Le **5 octobre**, de 9h à 13h30, nous étions présents place du Bout des Pavés au Forum Urbain organisé par Nantes Métropole pour rendre visible ce projet de réaménagement, ses enjeux et nos propositions.

Nous attendons toujours de connaître la forme que prendra la concertation citoyenne. Le choix de cette forme devra être en accord avec les promesses d'ouverture promise aux citoyens de la métropole dans l'élaboration des projets urbains. Que Pascal Bolo, élu nantais du quartier et vice-président de Nantes Métropole, qualifie l'expertise citoyenne de "p'tit plus" est ressenti comme une forme de mépris pour l'investissement des citoyens, associations et collectifs dans la construction de la ville. Serons-nous "le p'tit plus" sollicité par ci, par là pour écouter, regarder, donner des avis sans avoir la possibilité instituée de s'investir à un rythme programmé dans l'élaboration du projet global ?

Sur ce thème intercommunal, nous travaillons en étroite collaboration avec le collectif nantais CNNEC (Collectif Nantes Nord pour une Écologie Citoyenne). Le groupe de travail est ouvert à toutes les personnes intéressées (contact: [orvault.obbc@gmail.com](mailto:orvault.obbc@gmail.com)).

A l'initiative de Nantes-Métropole, une exposition sur le projet sera visible **du 21 octobre au 9 novembre** sous la serre de la Gobinière, espace situé dans le parc du château de la Gobinière, parc Michel Baudry, 37 av. de la Ferrière.

Le **17 octobre**, de 18h30 à 20h, se tiendra une réunion de présentation du projet, hall de la Mano, 3 rue Eugène Thomas, 44300 Nantes.

### 3. Autoproduction d'énergie à partir de panneaux photovoltaïques :

**3.1. Kit photovoltaïque de l'OBBC :** Nous étions présents, samedi 5 Octobre au Forum Energie Habitat, organisé par Orvault à l'Odyssée et des membres du groupe Photovoltaïque ont pu vous présenter son fonctionnement . Le panneau est mis à disposition d'Orvaltais depuis juin et tourne d'habitation en habitation. D'une puissance de l'ordre de 440W, d'une mise en œuvre très simple sans aménagement spécifique, il permet aux habitants de tester sans engagement la production d'énergie électrique en autoconsommation.

Pour toute demande, il suffit de nous adresser un mail: [orvault.obbc@gmail.com](mailto:orvault.obbc@gmail.com) . Le prêt est gratuit. Pour des raisons d'assurance, une adhésion à l'OBBC (10€ partiellement déductible des impôts) est nécessaire.

**3.2. Achat groupé:** L'OBBC a organisé en mai l'achat groupé de kits photovoltaïques auprès de la société Solarcoop. 8 kits fabriqués ou assemblés intégralement en France ont été commandés, à un prix très compétitif. La livraison s'est faite en juin . Il est prévu de relancer une commande au printemps . Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous adresser un mail: [orvault.obbc@gmail.com](mailto:orvault.obbc@gmail.com) .

**Energie solaire et habitat collectif**<sup>2</sup>: La production par panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques) par les particuliers n'est pas réservée aux maisons individuelles. Il est possible d'installer des centrales de production sur le toit des immeubles d'habitation, d'entreprises, des collectivités. La production d'eau chaude sanitaire en habitat collectif est désormais rodée et fonctionne bien, plusieurs bâtiments d'habitation en sont équipés sur Orvault ou sur l'agglomération. La production d'énergie électrique reste encore peu répandue dans l'habitat collectif mais se développe. De nombreux projets sur des bâtiments d'entreprise ou de collectivités sont portés par des financements privés ou des financements citoyens, cf. §3.3 .

**3.3. Projet citoyen de toiture photovoltaïque:** Un groupe de personnes issues au départ du Conseil de la Transition Ecologique de la Ville et d'associations élabore actuellement un projet dont l'objectif est d'équiper un toit de 200 m2 minimum.

Le groupe est aidé par l'association Alizé, qui diffuse des trames et des documents facilitant la réalisation de ce type de projet.

Une première recherche de toit est effectuée avec une application qui permet de visualiser l'exposition des toitures, le choix du toit dépendra (au-delà de son exposition) de plusieurs critères: propriétaires, type de toiture, état des charpentes... La ferme de la Bugallière ou un autre lieu appartenant à la commune ont été évoqués.

<sup>1</sup> Données fournies par Nantes Métropole

<sup>2</sup> Doc. Ademe : <https://librairie.ademe.fr/7294-la-production-d-eau-chaude-sanitaire-a-partir-d-energies-solaire-dans-les-logements-collectifs-edition-bretagne.html>

Une réunion sera programmée avec d'autres collectifs de la métropole autour des ENR, pour discuter de leurs expériences, permettant au groupe d'Orvault de s'inspirer des actions.

Prochaine réunion du collectif: mi octobre.

#### 4. Fête de l'environnement: bilan 2024 et perspective 2025.

Un bilan très positif de l'événement a été établi lors de la réunion en juillet avec les services de la mairie et les élus. La fréquentation et l'intérêt porté par la population ont été au rendez-vous!

Le temps fort de **la prochaine fête en 2025 aura lieu le dimanche 29 juin de 11h à 18h, au Bois de l'Avenir**, dans la partie basse de la vallée, comme les premières années. Dans la semaine précédant ce temps fort, différents moments de rencontre seront programmés comme un ciné-débat, des ballades ou animations. Le dimanche, des animations artistiques et culturelles seront proposées avec l'Association Culturelle de l'Été (ACE) dans le cadre de l'évènement "Etoile Verte". Ce projet a pour objectif de mettre en avant les cinq rivières de la métropole dont la Chézine et le Cens sur St Herblain, Sautron et Orvault.

Cette 5<sup>e</sup> édition mettra en avant le côté naturaliste avec la découverte des rivières et la sensibilisation à l'environnement, la question du changement climatique et la sensibilisation sur les usages de la Vallée du cens.

Le programme va se construire au fil des mois. Il est notamment envisagé des randonnées en partant de l'amont et de l'aval du Cens et en lien avec la Chézine. Restez attentifs, nous pourrons vous en dire un peu plus en début d'année!

#### 5. Nos contributions aux différents outils de participation citoyenne de la Ville.

**5.1. Conseil de la Transition Écologique (CTE):** La séance du 16 septembre avait pour objectif d'accueillir de nouveaux membres et de lancer l'année 2 du CTE, en intégrant les éléments d'ajustement souhaités lors du bilan et en proposant un programme de travail collectif. A cette occasion, le Maire a réaffirmé les 2 rôles de cette instance de dialogue citoyen initiée par la ville en 2023.

- Un rôle CONSULTATIF pour contribuer à l'élaboration de la politique publique de la transition écologique et à la programmation concrète des actions.

- Un rôle PARTICIPATIF pour démultiplier la sensibilisation, la prise de conscience auprès du plus grand nombre et embarquer dans des actions concrètes

La participation de l'OBBC à cette instance permet de valoriser et/ou mobiliser notre programme d'actions, de proposer des actions complémentaires ou de contribuer en tant que partenaire à des projets portés par la Ville ou Nantes Métropole. L'OBBC a choisi de poursuivre sa participation au CTE au sein du Groupe "Energie Citoyenne", du Groupe "Animations de proximité (pair à pair)" et du groupe sur l'Adaptation au changement climatique.

**5.2. Comité Consultatif de la Vie Associative /Maison des Associations:**

**Forum des Associations :** C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons comme chaque année participé, début septembre, au Forum des associations de la Ville d'Orvault. C'est à chaque fois l'occasion de faire découvrir nos activités, de recruter de nouveaux adhérents ou bénévoles. Cette année, nous avons notamment mis l'accent sur la présentation du fonctionnement du Panneau Photovoltaïque "Plug en Play". Merci à tou(te)s les visiteu(r)euse(s) pour votre intérêt, soutien et encouragements 😊. Merci aussi à l'équipe de bénévoles pour leur présence indispensable à la vie de l'Association !

A noter, **la Maison des associations de la Ville d'Orvault vient de publier son programme de formation.**

Elle propose aux bénévoles et salarié-es des associations orvaltaises des temps d'informations sur divers sujets.

Sur les mois à venir, voici les thématiques qui seront abordées :

- S'engager dans l'éco-responsabilité au sein du fonctionnement de mon association : le jeudi 10 octobre à 18h
- Présentation du nouveau dossier de demande de subvention de fonctionnement de la Ville d'Orvault : le mercredi 20 novembre à 18h;
- PSC1 : formation premiers secours : le samedi 23 novembre toute la journée;
- Réaliser un budget prévisionnel : le mardi 3 décembre à 18h.

**Être bénévole au sein d'une association, c'est du temps à passer mais, c'est aussi l'occasion de développer ses connaissances, compétences et d'échanger !**

## 6. Informations diverses.

### 6.1. Alerte fourmis *Tapinoma Magnum* : Les fourmis, une piqûre de rappel de notre condition humaine.

Il y a quelques semaines, nous avons pu lire dans les médias, voire observer de nos yeux ces nouvelles arrivantes sur la commune, des fourmis invasives. D'habitude si insignifiantes, on découvre médusé quelles peuvent malgré tout apparaître au hasard (ou presque !) et envahir voire dégrader l'intérieur de nos habitations, générant des nuisances bien réelles et significatives aussi bien matérielles que psychologiques, d'autant plus lorsque les personnes touchées ne peuvent être rassurées par les spécialistes sur une solution que ce soit à court terme.

Ce sujet des espèces invasives n'est en fait pas du tout nouveau. Du fait des activités humaines, nous sommes responsables de l'introduction de milliers d'espèces végétales et animales loin de leur territoire d'origine. Sur cette multitude, une petite partie survit voire pullule pour quelques-unes jusqu'à en devenir nuisibles, d'autant plus facilement que leurs nouvelles terres d'asile sont déjà perturbées par nos activités (urbanisation, dégradation des milieux naturels, changement climatique). C'est d'ailleurs l'un des [5 facteurs responsables de l'effondrement de biodiversité](#). On peut ainsi citer le laurier palme, espèce encore en vente dans les pépinières pour le plus grand plaisir des habitants souhaitant former rapidement des haies ornementales sur leur propriété. Malheureusement cette espèce, considérée comme invasive par le Conservatoire Botanique National de Brest, s'est échappée depuis longtemps de nos jardins pour coloniser les sous-bois qu'elle dégrade en réduisant par exemple la diversité floristique et faunistique de la vallée du Cens jusqu'à augmenter les risques d'incendie. Malheureusement, nous ne voyons pas ces changements ni les conséquences que cela peut avoir sur nos sociétés. Ce sont donc ces espèces, sources de nuisances directes dans notre quotidien, telles que les [fourmis exotiques](#) ou le [moustique tigre](#), qui doivent nous rappeler que la biodiversité subit silencieusement et déjà depuis longtemps les mêmes mises en danger parfois jusqu'à l'extinction.

Même s'il ne faut pas minimiser les problèmes engendrés par ces espèces pour l'homme, ceci ne reste que la partie émergée de l'iceberg. Cette pression supplémentaire, associée à des effets en cascades, renforce la dégradation globale des écosystèmes. La dégradation des milieux naturels qui nous entourent comme les forêts, les zones humides ou les cours d'eau sont autant de [solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique](#) qui disparaissent, réduisant un peu plus la qualité de vie future de nos enfants, notamment sur la commune. Il n'est pas trop tard pour agir et préserver le mieux possible [cette biodiversité qui est notre meilleure alliée face aux inondations, sécheresses, incendies et autres canicules](#).

### 6.2. Aménagement d'un espace aménagé provisoire pour Roms au Petit Raffineau:

Dans le cadre de son implication dans l'aménagement des quartiers, l'OBBC a été conviée à une réunion d'information organisée par la ville en présence du Maire, du Sous-préfet, des Vice-Présidents de Nantes-Métropole et du département en charge de ces sujets. Plusieurs élus municipaux, associations et riverains avaient aussi été conviés. Il s'agissait de présenter le projet d'aménagement provisoire d'un espace au Petit Raffineau qui à terme accueillera 13 familles de Roms, dont 8 parmi les 10 déjà présentes sur site et 5 parmi les 7 actuellement dans le bidonville du Bois Cesbron (à côté de l'Odyssée); ce dernier site sera fermé pour y construire des locaux dédiés aux services techniques de Nantes Métropole. L'objectif annoncé par le Maire s'inscrit dans la stratégie nationale de résorption des bidonvilles rappelée par le Sous-Préfet, qui a également indiqué que la Loire-Atlantique est le premier département en France pour le nombre de Roms (3000 à 3400, dont 1200 enfants pour moitié scolarisés à ce jour) qui sont employés dans la viticulture, l'agriculture, le maraîchage et le BTP. Le Sous-Préfet a d'ailleurs indiqué que le nombre global de Roms sur le département est stabilisé du fait de l'état du marché du travail dans ces secteurs. Il a aussi précisé que les Roms sont citoyens de l'UE et donc non expulsables.

Face à l'inquiétude exprimée par les riverains, il a été répondu que 1) L'espace sera contrôlé et limité à ces 13 familles, grâce à la stratégie d'aménagement qui ne permettra pas l'accès à de nouvelles caravanes 2) Une charte de fonctionnement sera mise en place et une redevance payée par les familles 3) Des sanitaires mobiles seront installés avec retraitement des eaux usées 4) Cet espace est transitoire, il s'agit de permettre à ces familles une intégration notamment par l'accession au logement social 5) Le Sous-Préfet a parlé de politique de fermeté à l'égard de nouveaux arrivants sur le site: toute nouvelle famille sera expulsée. 6) Un accompagnement social sera mis en place pour favoriser l'intégration (langue, scolarisation des jeunes).

La fin des travaux, financés par Nantes-Métropole, est prévue pour décembre.

Deux autres bidonvilles existent sur Orvault: à la Jalière et à la Pentecôte. L'objectif du Maire, conformément à la politique nationale dans le domaine, est de résorber à terme ces deux espaces.

Il est à noter que cette réunion sur un sujet sensible, qui regroupait entre 30 et 40 personnes, s'est tenue dans un esprit de dialogue et d'ouverture assez remarquable.

### 6.3. Modification du PLUM (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain).

Une enquête publique pilotée par Nantes Métropole et à laquelle chacun peut contribuer se déroule actuellement du 16/9 au 16/10. Elle porte à la fois sur le projet de modification n°2 du PLUM et sur le projet de modification des périmètres délimités aux abords des monuments historiques (PDAMH).

Pour ce qui concerne le PLUM, l'objectif vise à "relancer la production de logements et à conforter la place de la nature". Pour ce qui concerne les périmètres délimités aux abords des monuments historiques, un monument historique sur Orvault est concerné, le château de la Morlière.

Lien pour contribuer ou accéder aux documents: : <https://www.registre-dematerialise.fr/5486/contributions>

### 6.4. Votre (Ré) adhésion en 2024 :

Si vous ne l'avez pas encore fait, **nous comptons sur vous pour votre (Ré) adhésion en 2024<sup>3</sup>** ;

Votre adhésion est indispensable pour mener des actions concrètes et contribue à notre notoriété auprès de nos partenaires !

✓ Bulletin d'adhésion 2024 en pièce jointe.

✓ Lien pour adhérer via Helloasso : [Lien vers Helloasso](#)

### 6.5. Un site Internet en 2025 :

Pour infos, à **partir de 2025, l'OBBC disposera d'un site internet en cours de construction** - Nous vous le présenterons lors de l'AG de Janvier 2025 (date prévisionnelle 23/01)!

✓ Page Facebook de l'OBBC : <https://www.facebook.com/OrvaultBougedansleBonCens/>

Merci pour votre soutien !

Bien cordialement.

Isabelle Mahé-Galisson (co-présidente) , Michaël Guillon ( Administrateur ) ,Pierrick Le Bigot (co-président),  
pour l'équipe de l'OBBC.

---

<sup>3</sup> Rappel : le montant de l'adhésion (10€) et des dons éventuels sont déductibles des impôts au titre de notre statut d'association d'intérêt général.